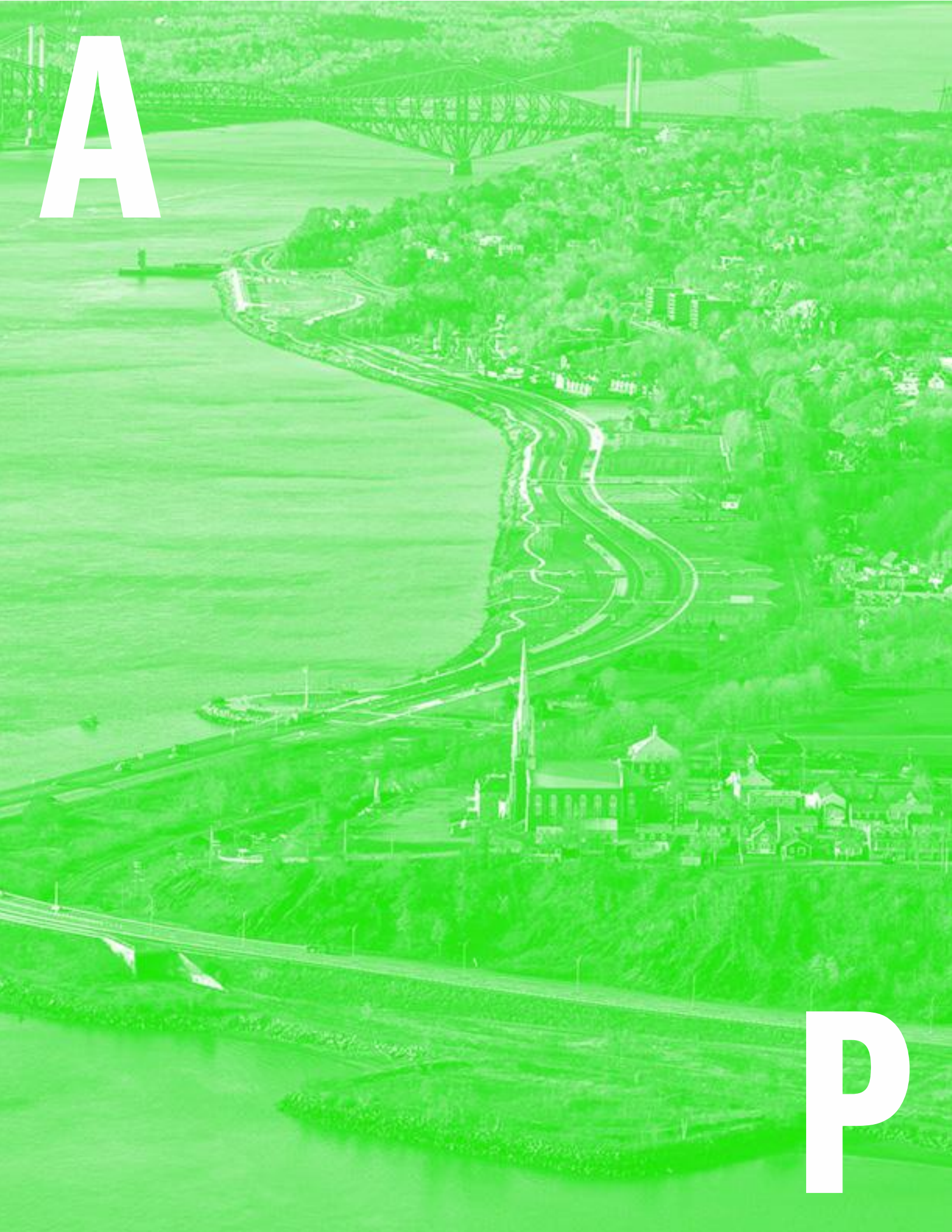


A



P

ACTION PATRIMOINE

Propositions pour le programme électoral 2026

mai 2026

ACTION PATRIMOINE

Qui sommes-nous ?

Action patrimoine (architecture et paysages du Québec) est un organisme national à but non lucratif qui œuvre depuis 50 ans à protéger, à mettre en valeur et à faire connaître le patrimoine bâti et les paysages culturels du Québec. Reconnu comme l'organisme de regroupement en patrimoine bâti par le ministère de la Culture et des Communications, nous collaborons étroitement avec le milieu en proposant une approche concrète du patrimoine, à la fois nationale et locale. Au quotidien, cela se traduit notamment par la représentation du milieu auprès des différents paliers gouvernementaux, des prises de position concernant des cas d'actualité, des formations destinées, entre autres, au personnel municipal et régional, des colloques et d'autres activités.

Pourquoi nous rencontrer

Le contexte actuel met une pression croissante sur les territoires et transforme nos milieux : impératif de développement, croissance urbaine, densification, etc. Le patrimoine bâti devient alors un levier essentiel pour les enjeux actuels en matière de développement durable, de crise de l'habitation, de vitalité des régions, de maintien de la qualité de vie et du cadre bâti.

Avoir une vision claire et cohérente en matière de patrimoine bâti, de paysage et d'aménagement du territoire, c'est affirmer qu'ils sont une richesse pour la société et qu'ils ont une valeur culturelle, mais également économique.

Action patrimoine souhaite obtenir une rencontre avec votre équipe de programme avant la finalisation de votre plateforme électorale. Voici pourquoi cette discussion est stratégique pour votre formation politique :

- **Le patrimoine bâti est une réponse concrète à des enjeux prioritaires :** crise du logement, transition écologique, vitalité des régions et identité québécoise ;
- **Un secteur sous-exploité économiquement :** la requalification du bâti existant génère plus d'emplois locaux et de retombées régionales que la construction neuve équivalente ;
- **Un consensus social fort :** les démolitions de bâtiments significatifs suscitent une mobilisation citoyenne croissante dans toutes les régions, ce qui en fait un enjeu électoral réel.

ACTION PATRIMOINE

1. Contexte et enjeux

Le patrimoine bâti et les paysages culturels sont au cœur de notre quotidien et à ce titre, ils jouent un rôle de premier plan pour :

- La qualité de vie et l'attractivité des milieux ;
- Le développement durable : utilisation du bâti existant ;
- Le développement économique local et régional ;
- Le sentiment d'appartenance à un lieu, à un territoire.

Toutefois, malgré leur importance avérée, plusieurs défis persistent et représentent un frein à divers niveaux :

- Financement instable des organismes en patrimoine ;
- Financement variable pour les propriétaires et manque d'outils fiscaux adaptés à la restauration et à l'entretien des bâtiments patrimoniaux ;
- Démolition évitable de bâtiments patrimoniaux ;
- Absence d'une vision claire en patrimoine pour orienter l'action gouvernementale ;
- Valorisation des constructions neuves au détriment du parc immobilier existant.

Les mesures proposées par Action patrimoine visent donc à répondre à ces enjeux de manière structurante et réaliste.

2. Propositions pour les programmes électoraux

2.1 Mesure 1 : Assurer un financement pérenne et adéquat pour les organismes en patrimoine

Enjeu

Les organismes spécialisés offrent expertise, formation et accompagnement aux municipalités et aux citoyens, mais leur financement à la mission demeure instable et insuffisant. Cette précarité fragilise la capacité d'action sur l'ensemble du territoire québécois, particulièrement en région.

Pertinence de la mesure

Un financement prévisible renforcerait la capacité d'action du milieu et assurerait la continuité des activités de sensibilisation, des services plus accessibles et garantirait une présence et des actions sur l'ensemble du territoire québécois, et une réduction des conflits patrimoniaux qui mobilisent l'opinion publique.

ACTION PATRIMOINE

2.2 Mettre sur pied un comité sur la fiscalité

Enjeu

La restauration de bâtiments patrimoniaux exige des investissements importants et doit nécessairement être combinée à un entretien régulier et diligent. À l'heure actuelle, les outils fiscaux ne répondent pas aux réalités du terrain en cette matière.

Pertinence de la mesure

Un comité dédié à cette question permettrait d'analyser les besoins, d'identifier les meilleures pratiques et de proposer des mesures fiscales adaptées. Cela favoriserait la conservation du bâti existant, soutiendrait les propriétaires et réduirait les pertes patrimoniales.

2.3 Faire du bâti existant une priorité et une solution

Enjeu

À l'échelle du Québec, le patrimoine bâti représente un parc immobilier qu'on ne peut se permettre de négliger. Requalifier, adapter et réutiliser les bâtiments existants constitue une action majeure pour la transition écologique. Cela réduit l'empreinte carbone, limite l'étalement urbain et préserve les identités locales.

Pertinence de la mesure

En faisant de l'existant un levier transversal qui touche le logement, la résilience des milieux, l'aménagement du territoire et la vitalité régionale, vous identifiez des solutions pour quatre priorités politiques.

2.4 Créer une politique du patrimoine

Enjeu

Le Québec ne dispose pas d'une vision claire et cohérente en matière de patrimoine bâti et de paysages culturels. Les actions sont éparses et les ministères travaillent en silos.

Pertinence de la mesure

Une politique nationale du patrimoine offrirait une vision commune, une meilleure coordination intersectorielle et enverrait le message que ces éléments sont des composantes clés de notre territoire. Elle permettrait de reconnaître pleinement le patrimoine comme un enjeu national et de planifier son avenir de manière cohérente et durable.

ACTION PATRIMOINE

3. Engagement souhaité

Action patrimoine incite les formations politiques à s'engager à :

- Rencontrer Action patrimoine d'ici la fin de l'été 2026 ;
- Reconnaître le patrimoine bâti et les paysages culturels comme des ressources à protéger ;
- Intégrer les quatre mesures proposées dans leur programme électoral 2026 ;
- Collaborer avec les acteurs du milieu pour développer des solutions adaptées au milieu et aux réalités régionales.

4. Conclusion

Action patrimoine demeure disponible pour présenter ses propositions, partager son expertise et contribuer à l'élaboration de mesures structurantes pour l'avenir du patrimoine québécois. Ensemble, nous pouvons assurer la transmission de lieux significatifs aux générations futures et renforcer la vitalité des communautés partout au Québec.